

Saint Martin d'Hères, le 16 octobre 2015

Madame le Recteur de l'académie de Grenoble
Chancelier des Universités
Président de l'Université Grenoble Alpes

à

Mesdames et messieurs les membres de l'assemblée
constitutive provisoire de l'Université Grenoble Alpes

Convocation de l'assemblée constitutive provisoire de l'Université Grenoble Alpes

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance de l'assemblée constitutive provisoire :

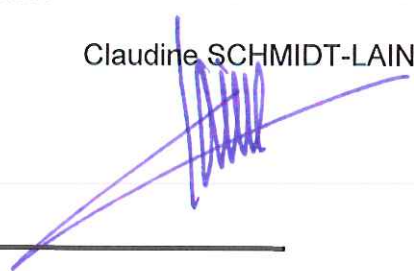
Le mardi 3 novembre 2015 de 9h00 à 12h00
Amphi 11 Hall sud (université Stendhal)

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Approbation du compte rendu de la séance du 9 octobre 2015.
- 2- Statuts de l'UGA*.
- 3- Idex : Présentation et discussion du projet.

***Rappel : Selon l'article L711-7 du code de l'éducation les établissements déterminent leurs statuts, par délibérations statutaires prises à la majorité absolue des membres en exercice.**

Claudine SCHMIDT-LAINÉ



PROCURATION

Assemblée constitutive provisoire de l'Université Grenoble Alpes

Je soussigné(e).....
donne procuration à.....
pour me représenter et voter en mon nom à l'ACP du **3 novembre 2015**.
Fait à Grenoble le

Signature

*A remettre à une personne de votre choix ou à adresser à l'administration provisoire, bureau Z110
excepté si vous participez au Conseil d'Administration en qualité d'invité.*